



LE BÉGUINAGE SOLIDAIRE D'ARLES

UN HABITAT SOLIDAIRE ET PARTICIPATIF

Le projet consiste en la construction, dans l'enceinte de l'ancien Carmel, un Béguinage Solidaire. Il s'agit d'un habitat groupé, solidaire, participatif et accompagné de vingt logements T2 et T3 avec des espaces de partage ouverts sur le quartier : salons, atelier cuisine, atelier de bricolage, jardin potager. Ce projet s'inscrit comme un tiers lieu, habité par des retraités, tous locataires et majoritairement ayant peu de ressources financières.

Ce projet permet ainsi de favoriser les liens intergénérationnels par les actions qui seront entreprises dans le Tiers lieu et qui seront à l'initiative des habitants, de proposer un alternative entre le logement classique et l'EHPAD et de lutter contre l'isolement et la solitude car il est directement né de la demande des personnes âgées : "puis-je contre être utile ?", "puis-je encore être aimé?".

UN PROJET INTÉGRÉ DANS LE TERRITOIRE LOCAL

Le projet est né d'une rencontre improbable entre un groupe de familles et l'association au mois de septembre 2020. Depuis, un groupe projet avec le groupe de familles et des retraités motivés a été créé, le projet a été rédigé. Il a fallu trouver un architecte, définir le cahier des charges, trouver un constructeur pour mener à bien le chantier et rechercher un bailleur social. Un tableau à impacts avec des objectifs et indicateurs qui permettront d'évaluer l'action a été établi. La levée de fonds nécessaires à la création de l'apport en



Chacun chez soi, mais à plusieurs ! Un exemple de terrasse commune à Arles ci-dessus.



Ville d'Arles

Ville adhérente depuis 2017

Arles (13)

OBJECTIFS :

- Permettre à des personnes âgées d'être acteurs de leur vie et de la vie de la cité en étant à la fois, bien chez soi et bien ensemble.
- Faciliter la vie des habitants (médiation, lien avec les familles, soutien aux actions et activités, prévention du vieillissement).
- Favoriser la bienveillance, l'entraide et la solidarité.

PRATIQUE :

- Créer un groupe projet, rédiger le projet et ses limites.
- Rechercher un architecte.
- Définir le cahier des charges.
- Trouver un constructeur pour mener à bien le chantier et rechercher un bailleur social.
- Lancer la construction.

fonds propres sera lancée en septembre par appel à l'épargne solidaire. Le dépôt de la demande de permis de construire est prévu pour octobre 2022. Le début du chantier pour mai 2022. La livraison du Béguinage Solidaire est programmée à la rentrée scolaire de 2023.

Parallèlement, au début de 2022, le "Béguinage Solidaire hors les murs" sera lancé ; processus qui permet aux futurs habitants d'écrire leur projet en lien avec les personnes intéressées plus spécifiquement par la partie tiers lieu. Cette phase permet aussi aux futurs habitants de confirmer leur intention de venir vivre et habiter dans ce lieu. C'est aussi une phase de communication active dans le quartier, la ville et le territoire pour permettre au projet de s'enraciner dans l'écosystème local.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

La ville d'Arles apporte son appui technique et "politique". Elle accompagne le projet grâce à ses services compétents en la matière (urbanisme, action sociale en particulier), tandis que le CLIC et le CCAS participent à la diffusion de l'information et au repérage de personnes intéressées. Les associations et entreprises intervenant dans le domaine gérontologique trouvent leur place dans la démarche par la préparation de conventions de coopération car elles assureront l'ensemble des services aux habitants (aide à domicile et soins en particulier) car l'objectif est laisser le plus grand choix de vie et la plus grande liberté à ces derniers; ce qui participe au maintien de leur autonomie.

Le coût total de l'opération est estimé à 4 000 000€ toutes charges comprises à cette heure. Les sources de financements sont les suivantes: 50% d'emprunts du logement social (PLAI, PLUS et quelques PLS), 25 à 30% d'apport en fonds propres, 20 à 25% de subventions.

PÉRENNISER LE PROJET

Des projets déjà menés ailleurs (Valognes dans la Manche, Grandvilliers dans l'Oise, Luçon en Vendée) permettent d'enrichir le concept et d'améliorer les processus. Ils répondent aux besoins identifiés localement et sont nourris par les futurs habitants en ce qui concerne le projet de vie partagée. Ils sont donc construits sur une trame générale mais adaptés. Cette souplesse est recherchée afin d'intégrer l'habitat à l'écosystème des territoires sur lesquels sont menées les actions.

La démarche d'écologie globale, tant dans la recherche d'emplois de matériaux biosourcés que d'économie d'énergie ou de frugalité d'usage par le recours à des modes de déplacement doux, la mise en place de circuits courts, l'entraide, sont autant d'indicateurs qui montrent la durabilité et la viabilité du projet

Le renouvellement récent de l'agrément ESUS confirme la qualité de l'engagement.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la ville d'Arles, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com